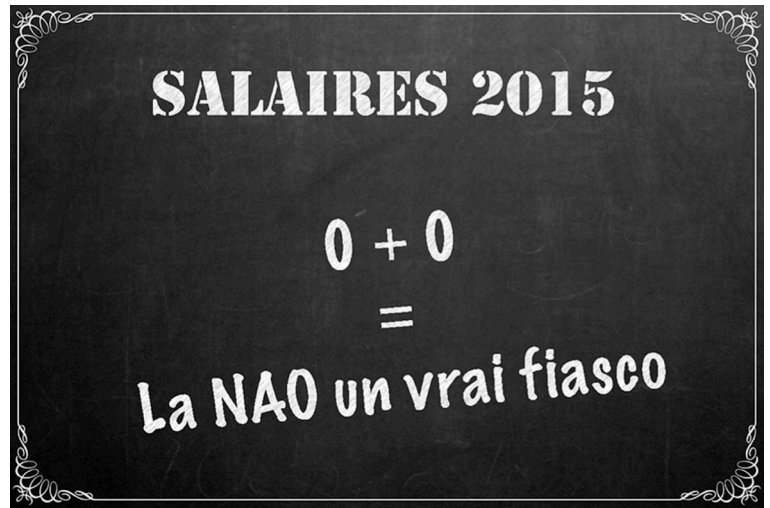




@snupoleemploi | www.snutefifsu.fr
syndicat.snu@pole-emploi.fr
SNU-PE - FSU | Tél : 01.40.30.79.26 / 23 / 24



Comme chaque année et conformément aux obligations légales, la Directeur général de Pôle Emploi a convoqué les Organisations Syndicales représentatives dans la branche CGT-FO-SNU-FSU-CGC-CFTC.

Lors de la première réunion, le SNU-FSU a revendiqué une augmentation minimale en 2015 de 2,5% des salaires du personnel sous CCN. Nous avons précisé que nous souhaitons que la répartition de cette augmentation se fasse principalement sur la part fixe puis sur la valeur du point. Actuellement, suite à la négociation en 2014, la Valeur de la part Fixe est de 301,50 euros et la Valeur du point de coefficient s'élève à 7,80euros, suite à notre signature de l'accord NAO en 2014.

En 2015, changement de braquet !

Après la seconde réunion, la **Direction Générale nous annonce n'avoir aucune intention de permettre la moindre augmentation salariale.** Comme promis et annoncé, la rigueur budgétaire s'impose aussi à Pôle Emploi. Le personnel en est donc pour ses frais !

Le SNU-FSU a alerté également la Direction Générale sur l'inquiétant niveau de rémunération des collègues sous statut 2003 qui subissent depuis 2007 le gel de la valeur du point de la Fonction Publique fixée à 4,63 euros, et a demandé des mesures exceptionnelles pour qu'enfin les écarts salariaux soient éradiqués.

Travail égal, salaire égal ne doit pas être un seul slogan, mais doit se traduire très concrètement dans les faits.

Pour que le pouvoir d'achat progresse à pôle-Emploi, nous appelons à contredire la Direction générale qui nous promet au passage un régime sec à tous les étages notamment des négociations à coût 0 sur les accords suivants notamment : emploi des personnes handicapées à Pôle emploi, égalité Femmes-Hommes, formation. Pourtant des accords NAO ont été signés et comportent des augmentations salariales comme celui de l'UNEDIC notamment.

L'obsession gestionnaire de l'équilibre budgétaire qui règne à pôle-Emploi ne doit pas masquer la réalité tant de l'augmentation des charges de travail, que de l'adaptation permanente à laquelle tout le personnel doit faire face depuis la création de Pôle Emploi. Se battre contre l'application de ces dogmes gestionnaires, c'est combattre l'austérité imposée par Bruxelles et installée par nos gouvernant-es.

Le Service Public a besoin de moyens et ses agent-es doivent être reconnu-es.

Pour faire front face à cette politique qui essore au fur et à mesure le pouvoir d'achat des personnels et génère son lot de précarité, le SNU-FSU appelle tous les agent-es à se mobiliser le 09 Avril 2015 en se mettant en grève et en rejoignant les manifestations.

Paris, le 13 mars 2015